



COMMENTAIRE

Le combat contre les moulins à vent

Illusions d'extrême droite, coûts bien réels

Jan-Peter Olters

OLTERS GmbH · Hauptstraße 76 · 23923 Hermburg · jolters@olters.eu

Commentaire N° 2026/05 · 17 août 2026 · Français (DE/EN/FR)

Avant les élections régionales de septembre 2026 en Saxe-Anhalt et au Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, l'AfD, en tête des sondages, fait du démantèlement de l'éolien une promesse électorale centrale — sous le vent de revendications similaires portées par les populismes de droite dans le monde, à commencer par l'administration américaine actuelle. Est examinée l'affirmation selon laquelle l'énergie éolienne serait peu fiable, coûteuse et nuisible à l'environnement, le gaz, le nucléaire et le biogaz constituant le meilleur contre-projet. Le constat : au regard des chiffres disponibles, l'accusation ne résiste pas à l'examen, et le remplacement proposé — au premier chef le gaz de pipeline russe — ferait grimper les prix, affaiblirait la sécurité d'approvisionnement et accentuerait la dépendance aux importations.

— Prenez donc garde, répliqua Sancho ; ce que nous voyons là-bas ne sont pas des géants, mais des moulins à vent, et ce qui paraît leurs bras, ce sont leurs ailes, qui, tournées par le vent, font tourner à leur tour la meule du moulin.

— Miguel de Cervantes (1605/1615),
Don Quichotte, première partie, chapitre VIII.
Traduit par Louis Viardot (1836).

« Les moulins à vent de la honte »

L'Europe, la migration — et maintenant l'énergie. Avec leurs « moulins à vent de la honte », le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) a ouvert un troisième front contre les partis traditionnels. C'est ainsi que la coprésidente de l'AfD et alors candidate à la chancellerie, [Alice Weidel](#), a désigné en janvier 2025, au congrès fédéral de son parti à Riesa, en Saxe, ces installations qui produisent en Allemagne plus d'électricité qu'aucune autre source prise isolément. « Quand nous serons au pouvoir, nous abattons toutes les centrales éoliennes. À bas ces moulins à vent de la honte ! », a-t-elle lancé sous les applaudissements des délégués. Au [journal du soir](#), elle a rattaché cette déclaration au parc éolien prévu dans le Reinhardswald, en Hesse. Lors du même congrès, Björn Höcke — figure de proue de l'AfD en Thuringe, dont la fédération régionale est officiellement classée

d'extrême droite — s'est passé de toute nuance : les installations de l'industrie éolienne en Allemagne seraient démantelées, a-t-il dit, « légalement, mais entièrement ». La [résolution](#) du parti à ce congrès réclamait l'arrêt immédiat des destructions massives de la nature causées par les installations éoliennes et photovoltaïques dans les forêts, les champs et les terres agricoles.

La position elle-même n'a rien de nouveau. Dès son [programme fondamental de 2016](#), le parti exigeait l'abrogation pure et simple de la loi sur les énergies renouvelables (EEG), qu'il qualifiait d'« économie planifiée ». Ce qui est nouveau, c'est ce qu'est devenu ce rejet : non plus seulement l'abrogation d'une loi, mais la démolition d'installations existantes ; non plus seulement un enjeu technique, mais le thème phare de deux campagnes électorales régionales.

On peut discuter de l'ampleur du démantèlement recherché ; on ne peut pas discuter du mot « honte » — une formule qui peut se lire comme un écho au discours de Björn Höcke à Dresde en janvier 2017, où il avait qualifié le mémorial berlinois de l'Holocauste de « monument de la honte ». Attribuer une perte d'honneur à une installation technique qui ne fait rien d'autre que transformer le vent en électricité n'est plus un constat, c'est un geste politique. La honte suggère une faute, et la faute suppose un coupable. Qui parle ainsi d'installations de production ne voit plus des installations. Il voit un adversaire.

C'est ainsi que surgit, sans le vouloir, toute l'histoire littéraire européenne. Il y a plus de quatre cents ans, un collecteur d'impôts espagnol a raconté ce qui arrive quand un homme voit dans une rangée de moulins à vent autre chose que des moulins à vent. L'issue est connue, et elle n'a pas été défavorable aux moulins.

Dans les « programmes de gouvernement » de l'AfD pour les élections régionales en [Saxe-Anhalt](#), le 6 septembre, et en [Mecklembourg-Poméranie-Occidentale](#), le 20 septembre 2026, la provocation est devenue un projet de gouvernement — mais un projet dont le cœur en matière de politique énergétique ne se décide ni à Schwerin ni à Magdebourg. Le programme prévoit l'abrogation de la loi sur les besoins en surfaces pour l'énergie éolienne (*Windenergieflächenbedarfsgesetz*), qui oblige les Länder à réserver une part définie de leur territoire à l'énergie éolienne ; un net durcissement des études d'impact environnemental ; et l'arrêt immédiat des instances citoyennes mises en place par l'État, dont l'AfD affirme qu'elles ne créent qu'une apparence de participation démocratique tout en servant en réalité à imposer des projets éoliens contre la volonté de la population. De ces trois revendications, la première relève du droit fédéral, la seconde du droit de l'Union ; seule la troisième relèverait réellement des Länder.

L'acte d'accusation de l'AfD — et son contre-projet

Le grief que formule le « programme de gouvernement » de l'AfD pour le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale — plus détaillé que celui de Saxe-Anhalt — se décompose en trois volets. Suit un contre-projet, énoncé avec la même netteté.

Manque de fiabilité. L'énergie éolienne ne serait pas fiable, puisqu'elle ne produit que lorsque le vent souffle. Les *Dunkelflauten* — ces périodes de plusieurs jours combinant vent faible et ensoleillement réduit, caractéristiques de l'hiver en Europe centrale — rendraient les centrales conventionnelles « indispensables comme réserve ». L'éolien ne les remplacerait donc pas ; il les rendrait au contraire plus indispensables encore au système, ce que l'AfD juge « absurde du point de vue de la politique énergétique ». Le programme de Saxe-Anhalt résume le même grief en une seule phrase : pendant une *Dunkelflaute*, l'approvisionnement électrique « ne pourrait être maintenu qu'en sollicitant davantage les centrales à charbon et à gaz ».

Coût. L'énergie éolienne ne fonctionnerait que grâce à des privilèges d'État : injection prioritaire sur le réseau, tarifs de rachat garantis, subventions permanentes. Et les coûts réels seraient dissimulés : extension du réseau dans un Land étendu et peu peuplé ; centrales de réserve ; indemnités pour les installations bridées ; postes de transformation ; stockage qui n'existe pas encore à l'échelle nécessaire. Le tout serait payé par les citoyens, par l'impôt et les taxes, ainsi que par l'un des prix de l'électricité les plus élevés de tous les pays industrialisés.

Charges sans bénéfice. Le déploiement industriel fragmenterait les habitats et transformerait des pans entiers de la silhouette d'un paysage dans un Land qui vit du tourisme. Il imposerait aux riverains bruit, infrasons, ombres portées et dépréciation immobilière, tandis que les profits « s'écouleraient vers des investisseurs extérieurs et des centres de consommation bien au-delà du Mecklembourg-Poméranie-Occidentale ». Qui a les éoliennes devant sa porte, selon cette lecture, n'en tire rien.

Le contre-projet. Ce qui devrait venir à la place, le programme l'énonce avec une franchise remarquable. Son point d'ancrage de long terme est le nucléaire : un « retour à l'énergie nucléaire — éprouvée et tournée vers l'avenir ». Dans l'intervalle, il identifie trois piliers : d'abord, l'exploitation de centrales à gaz modernes, « de préférence avec du gaz de pipeline bon marché comme énergie de transition souple et efficace » ; ensuite, le « recours ciblé aux importations d'électricité en provenance de pays voisins disposant du nucléaire et de l'hydraulique » ; enfin, la production décentralisée issue d'unités de biogaz, « capables d'assurer la charge de base, ancrées dans le territoire » et « en accord avec la structure agricole de notre Land ». Ces trois piliers sont censés dégager le temps nécessaire à un retour responsable au nucléaire — « sans charger davantage le Land d'éoliennes supplémentaires ».

Sous le vent de Washington

Ce retour annoncé au charbon, au gaz et au nucléaire s'inscrit dans le sillage de politiques énergétiques justifiées de la même manière aux États-Unis. Le 23 septembre 2025, le président américain [Donald Trump](#) déclarait devant la 80^e session de l'Assemblée générale des Nations unies que le changement climatique était la plus grande escroquerie jamais perpétrée dans le monde. Il y écartait les énergies renouvelables comme une plaisanterie. Les éoliennes, disait-il, étaient si pitoyables et si mauvaises, si coûteuses à exploiter, et il fallait sans cesse les reconstruire ; elles se mettaient à rouiller et à pourrir. Elles constituaient, selon lui, l'énergie la plus chère jamais conçue. La plupart étaient fabriquées en Chine, ajoutait-il, mais les Chinois avaient très peu de parcs éoliens : « Alors pourquoi les construisent-ils et les expédient-ils dans le monde entier ? Alors qu'eux-mêmes ne s'en servent presque pas. »

Quatre mois plus tard, au Forum économique mondial de [Davos](#), il qualifiait les éoliennes européennes de « perdantes » et congédiait les responsables et investisseurs qui achètent de telles installations comme des « gens stupides ». Il a répété ce propos à de nombreuses reprises depuis, en dernier lieu le 3 août dans le [Bureau ovale](#). Tout pays doté d'éoliennes, affirmait-il, est un perdant, parce qu'il perd de l'argent.

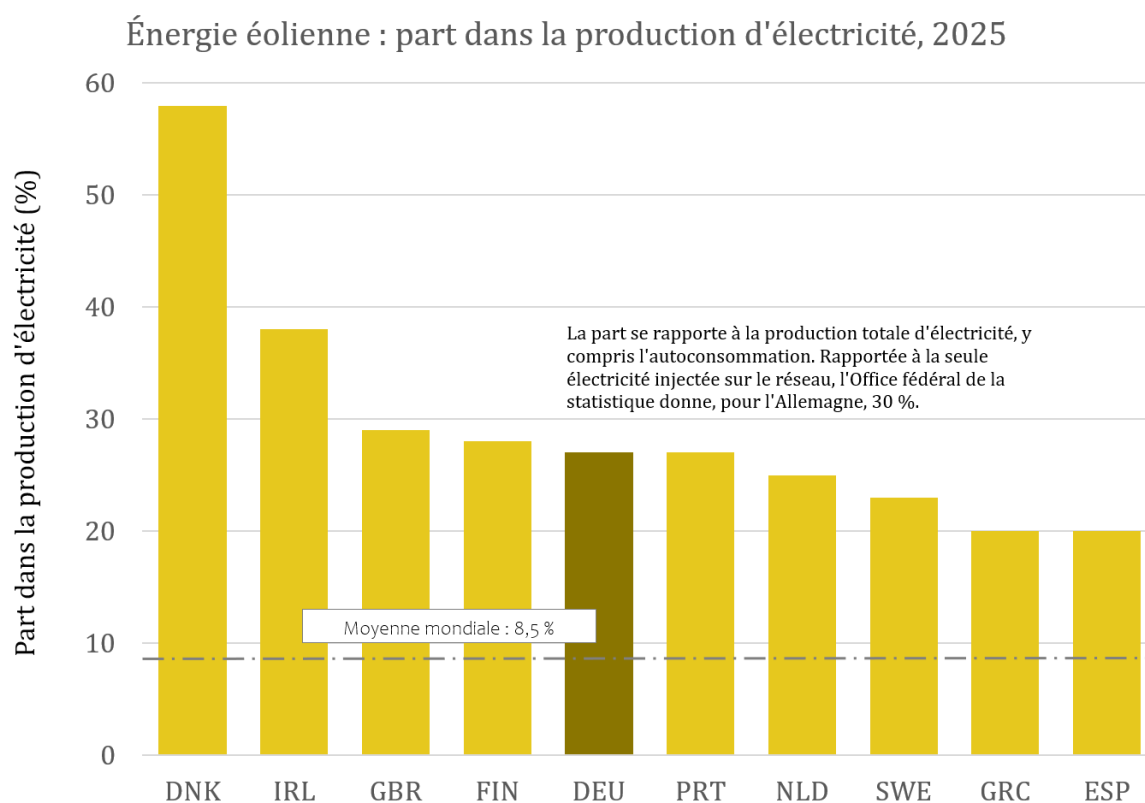
Trois jours plus tard, cela devenait une politique budgétaire officielle. Le 6 août 2026, [RWE](#) restituait trois zones de concession offshore attribuées par le ministère américain de l'Intérieur — au large de New York, du comté de Humboldt en Californie et de la Louisiane — d'une capacité potentielle cumulée de 7 gigawatts. En contrepartie, l'entreprise recevait 1,22 milliard de dollars. Dans le même temps, RWE annonçait qu'elle investirait ce produit dans des infrastructures fossiles, dont quelque 900 millions de dollars dans un projet de gaz naturel liquéfié en Louisiane et 300 millions supplémentaires dans des turbines à gaz. Il s'agissait du [cinquième accord](#) de ce type, portant la valeur totale de tels accords à près de quatre milliards de dollars.

On ne peut pas rendre le vent plus cher par la loi. On peut, en revanche, payer pour qu'il ne serve pas. C'est le schéma qu'il faut savoir reconnaître. Personne n'a tenté d'inverser la courbe d'apprentissage de la fabrication des modules ni de renchérir la production de batteries ; cela ne fonctionnerait de toute façon pas. Ce qui est attaqué, c'est tout ce que le prix lui-même ne couvre pas : les autorisations, le foncier, les réseaux, le capital et la coopération transfrontalière. La baisse des prix est irréfutable. La construction ne l'est pas.

Les moulins à vent, au-delà des illusions

Venons-en aux chiffres : ils ne sont pas sérieusement contestés et proviennent des [statistiques annuelles](#). En 2025, l'énergie éolienne a représenté 8,5 % de la production mondiale d'électricité, atteignant un record historique de 2 715 térawattheures — soit 205 térawattheures de plus que l'année précédente. Bien que la réalisation soit restée inférieure de 11 % à l'objectif, les nouvelles capacités éoliennes installées ont atteint un record d'environ 167 gigawatts. Ensemble, l'éolien et le solaire ont fourni 17,3 % de l'électricité mondiale — près de quatre fois leur part cumulée dix ans plus tôt. Pour la première fois, les renouvelables ont dépassé le charbon dans la production mondiale d'électricité.

Face à l'affirmation du président Trump à New York, un seul chiffre suffit à situer les choses. En 2025, la Chine a produit 1 135 térawattheures d'électricité éolienne, soit 42 % de la production mondiale — davantage que l'ensemble des pays du G7 réunis. Le pays a représenté 68 % de la hausse mondiale de la production éolienne et 72 % des capacités nouvellement installées. L'affirmation selon laquelle la Chine construirait des éoliennes sans les utiliser n'est pas affaire d'interprétation. Elle est fausse, et fausse dans des proportions visibles depuis l'orbite.



Source: Ember. (2026). Global Electricity Review 2026. Seules les économies dont la production éolienne issue de cette source atteint au moins 5 térawattheures sont prises en compte. Données relatives à l'année 2025 ou à la dernière année disponible..

Quant au grief selon lequel aucun pays sérieux ne miserait sur l'éolien, un coup d'œil au classement suffit à le trancher. Parmi les pays produisant plus de 5 térawattheures d'électricité éolienne, les dix affichant la part la plus élevée se trouvent tous en Europe. Le Danemark est en tête avec 58 %, suivi de l'Irlande avec 38 et du Royaume-Uni avec 29. L'Allemagne occupe la cinquième place avec 27 % (voir graphique). Ce seuil exclut des pays comme la [Lituanie](#) (39 %, pour 4,8 térawattheures) et l'[Uruguay](#) (33 %, pour 4,5 térawattheures). Dans le monde, 15 pays produisent désormais plus d'un cinquième de leur électricité à partir du vent ; en 2020, ils étaient neuf.

Le tableau change lorsqu'on classe en volume absolu — et c'est le classement le plus révélateur. En deuxième position derrière la Chine viennent les États-Unis, avec 464 térawattheures. Alors même que leur président qualifie les éoliennes de « pitoyables » et déclare que tout pays qui en possède est un « perdant », les États-Unis sont le deuxième producteur mondial d'électricité éolienne. L'Allemagne suit en troisième position avec 136 térawattheures.

Du côté des coûts, [91 %](#) de tous les projets renouvelables de grande échelle mis en service en 2024 ont produit de l'électricité à un coût inférieur à celui de la meilleure nouvelle solution fossile, subventions non comprises. Avec un coût moyen de 3,4 cents américains par kilowattheure à l'échelle mondiale, l'éolien terrestre a été la source de production électrique nouvelle la moins chère de la planète. C'est la raison pour laquelle le déploiement se poursuit là même où n'existe aucune obligation de politique climatique. Au [Texas](#), par exemple, le réseau dérégulé de cet État à gouvernance conservatrice paie simplement le mégawattheure le moins cher, et c'est depuis des années celui issu du vent. En 2025, le Texas a représenté près de 28 % de la production éolienne américaine : 129,5 térawattheures — à peine moins que la production totale de l'Allemagne la même année. Cela s'est fait sans objectif climatique, mais non sans subvention : l'État qui domine les statistiques américaines de déploiement est gouverné par le parti du président qui qualifie les éoliennes de pitoyables.

En [Arabie saoudite](#), le même calcul se fait en termes de coût d'opportunité. Le Royaume brûle sur son sol environ un tiers de sa propre production — quelque 3,5 millions de barils par jour sur 11 millions — et remplace systématiquement ce volume par du gaz et du solaire, chaque baril non brûlé rapportant davantage sur le marché mondial. Le programme de substitution des combustibles liquides dans la production électrique vise à en éliminer plus d'un million de barils par jour. La production elle-même n'en sera toutefois pas affectée : le ministre de l'énergie a déclaré que le pays monétiserait chaque molécule. Il ne s'agit pas d'une transition énergétique. Il s'agit d'un arbitrage.

Les données de l'[Office fédéral de la statistique](#) contredisent les propos du président américain aux Nations unies, où il saluait la décision de l'Allemagne de revenir aux énergies fossiles et au nucléaire. Elles indiquent qu'en 2025, les sources renouvelables ont couvert 58,6 % de la production nette d'électricité. L'éolien en était la première source prise isolément, et le solaire a dépassé le lignite pour la première fois. Cette affirmation était donc fausse au moment même où elle était formulée, comme l'attestent les statistiques allemandes de production.

Le contre-projet à l'épreuve des faits

Le contre-projet proposé mérite le même examen.

Nucléaire. On peut soutenir qu'il a sa place dans un système décarboné — mais non au nom de la compétitivité. Il n'est ni l'option la moins chère ni la plus rapide à mettre en œuvre. Le bilan récent de l'Occident se compose de projets livrés avec des années de [retard](#) et des milliards de [dépassement](#) : Flamanville 3 (chantier ouvert en 2007, raccordement au réseau en 2024), Olkiluoto 3 (2005–2023) et Hinkley Point C (en construction depuis 2017). Autre exemple, le projet [Vogtle](#) en Géorgie, dont les

coûts d'investissement sont passés de 14 à 36,8 milliards de dollars — plus de deux fois et demie l'estimation initiale. L'économie des petits réacteurs modulaires reste à démontrer.

L'arithmétique est simple : une décision prise en 2026 devrait d'abord revenir sur la sortie du nucléaire déjà actée. Il faudrait ensuite trouver un site. Il faudrait obtenir une autorisation. Il faudrait trouver un exploitant disposé à en assumer le risque. L'électricité serait alors livrée dans les années 2040. Le pont n'en est donc pas un. Sur tout horizon politiquement pertinent, le gaz et les importations d'électricité ne constituent pas une transition vers le nucléaire. Ils sont la politique elle-même. Le nucléaire est le point de fuite qui la justifie.

L'[Union européenne](#) a effectivement inscrit le nucléaire dans sa taxonomie comme investissement compatible avec le climat, mais dans une mesure limitée seulement. Cette inscription, en 2022, l'a été au titre d'activité transitoire et sous conditions, portant notamment sur les plans de gestion des déchets et sur des combustibles tolérants aux accidents. La décision a été âprement disputée entre États membres. L'Autriche l'a attaquée devant le Tribunal de l'Union européenne, mais a [perdu](#) le 10 septembre 2025. [Le pays](#) a ensuite formé un pourvoi contre cet arrêt devant la Cour de justice de l'Union européenne en novembre 2025. Parler d'un « consensus mondial croissant » relève de l'affirmation, non du constat. La production nucléaire stagne depuis des années, progressant en moyenne de 0,2 % par an entre 2020 et 2024, quand le solaire progressait de 25 % et l'éolien de 12 %. La part du [nucléaire](#) dans la production mondiale d'électricité décline depuis des décennies et était tombée à 8,9 % en 2025, quand l'éolien et le solaire réunis atteignaient 17,3 %.

Importations d'électricité. Le deuxième pilier contredit le grief initial. Un programme qui reproche à l'éolien sa dépendance recommande, en remplacement, d'importer de l'électricité — et cela pour un Land qui produit depuis 2015 plus d'électricité renouvelable qu'il n'en consomme. Le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale passerait ainsi de producteur net à importateur, au nom de l'indépendance. Or une ligne qui franchit une frontière crée une dépendance que la politique peut trancher. Le vent qui souffle sur un Land côtier n'en crée aucune.

Biogaz. Le troisième pilier du programme contredit son propre chapitre sur le solaire. Le photovoltaïque au sol y est rejeté au motif que les terres agricoles de qualité ne doivent pas être soustraites à la production alimentaire : « Protéger la terre, c'est protéger le pays et l'environnement. » Or la culture de plantes énergétiques destinées aux unités de biogaz soustrait durablement de vastes surfaces agricoles à la production alimentaire — et déjà dans une mesure considérable au Mecklembourg-Poméranie-Occidentale. La même concurrence pour la terre est un handicap pour le solaire ; elle devient un atout pour le biogaz. Ce n'est pas un arbitrage qui est pesé. C'est un choix qui est fait.

Les objections

Un commentaire qui passerait les objections sous silence n'aurait rien démontré. Reprenons-les donc une à une.

La Dunkelflaute. L'objection est légitime et n'est pas contestée ici : un système reposant largement sur l'éolien et le solaire a besoin de capacités pilotables supplémentaires, non l'inverse. Ce n'est pas une concession faite à l'AfD, mais une donnée élémentaire de la planification des systèmes électriques. Ce qui se discute, ce sont les conséquences à en tirer. La [littérature technique](#) propose un empilement de flexibilité et de stockage étagé par durée : des batteries pour le cycle journalier, dont les coûts ont baissé de plus de 90 % en 15 ans ; le pompage-turbinage et l'hydraulique de retenue pour l'échelle de quelques heures à quelques jours ; l'hydrogène en cavités salines pour combler l'écart saisonnier. À

quoi s'ajoutent la gestion de la demande, l'extension du réseau et les interconnexions transfrontalières. Chacune de ces strates a ses limites, et le résumé honnête est celui-ci : l'énergie propre est abondante en moyenne, mais coûteuse à la marge. C'est un problème de système, non un argument contre la production. Et il suppose une condition qui, elle, ne figure pas dans le programme : les réseaux et les interconnexions. Qui s'y oppose aggrave précisément le problème dont il se plaint.

Infrasons. La précision importe, et ici plus qu'ailleurs. En 2005, l'Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles (BGR) publiait une étude concluant que les éoliennes produisaient des infrasons dépassant 100 décibels. Les chercheurs Stefan Holzheu et Martin Hundhausen, des universités de Bayreuth et d'Erlangen respectivement, ont passé des années à signaler une erreur de calcul dans cette étude. Après une vérification par l'Institut national de métrologie (PTB) en 2021, le BGR a reconnu que ses valeurs étaient trop élevées de 36 décibels. Sur une échelle logarithmique, cela correspond à environ quatre mille fois la puissance acoustique réelle. L'[étude a été retirée](#), et le ministre de l'économie de l'époque a présenté ses excuses. Pendant 16 ans, une agence fédérale avait fourni leurs arguments aux adversaires de l'éolien.

Ce qui rend l'épisode si éclairant, c'est que l'affirmation n'a pas disparu avec sa réfutation. Elle continue d'être avancée. Retenons ce fait ; nous y reviendrons.

Oiseaux et chauves-souris. La réponse honnête à cette question comporte deux volets. D'abord, l'ordre de grandeur : le [NABU](#), principale association allemande de protection de la nature et de la biodiversité, estime à environ 100 000 le nombre d'oiseaux tués chaque année par les éoliennes en Allemagne. En regard, la même association estime que jusqu'à 115 millions d'oiseaux meurent chaque année en heurtant des vitres et des façades réfléchissantes, tandis que des dizaines de millions d'autres sont tués par les chats domestiques et la circulation routière. L'écart est d'environ trois ordres de grandeur. Qui invoque la protection des oiseaux contre l'éolien tout en gardant le silence sur les façades vitrées ne mène pas un débat de protection de la nature.

Ensuite, la nuance qui s'impose : les chiffres absolus ne font pas tout. Selon le NABU, les collisions avec les éoliennes touchent de manière disproportionnée les grands rapaces — environ 12 000 buses variables et 1 500 milans royaux par an. Ces espèces ont de faibles densités de population et une reproduction lente, et les vitres ne les concernent guère. C'est un conflit réel, qui appelle des réponses réelles : choix des sites, algorithmes d'arrêt, systèmes anticollision, périodes de bridage pour les chauves-souris. Il n'appelle pas la suppression des objectifs de surface.

Pales de rotor. Le programme affirme que les pales composites ne peuvent pas être recyclées, et en déduit une dette écologique léguée aux générations futures. Les [données](#) sont plus nuancées. Environ 90 % d'une éolienne — béton, acier, cuivre — est déjà recyclable, les pales ne représentant que 5 % du poids d'une installation. Les services de recherche du Bundestag estiment qu'un démantèlement dans les règles permet d'atteindre un taux de recyclage de 81 %. Une [interdiction volontaire de mise en décharge](#) des pales s'applique dans l'industrie éolienne européenne depuis le 1^{er} janvier 2026. Des procédés de valorisation matière — pyrolyse, utilisation comme intrant en cimenterie — existent et fournissent des matières premières secondaires.

En janvier 2026, l'Office d'évaluation des choix technologiques du Bundestag relevait toutefois qu'il n'existe pas encore de filières industrielles établies de valorisation matière et que les capacités allemandes de traitement ne suffisent pas aux volumes à venir. C'est un problème de capacités et de réglementation, non de physique. L'affirmation « non recyclable » a été défendable. Elle ne l'est plus.

Démantèlement. À la différence de toute autre forme de production d'énergie, l'[obligation de démantèlement](#) et l'exigence de garantie financière qui l'accompagne sont expressément prévues, pour

les éoliennes en zone non constructible, par le [droit allemand de l'urbanisme](#) : article 35, paragraphe 5, phrases 2 et 3, du code fédéral de la construction. Qui prend les coûts de fin de vie d'une technologie pour étalon doit aussi considérer ceux des mines de lignite à ciel ouvert, du démantèlement des centrales et du stockage définitif des déchets hautement radioactifs. Sur ce dernier point, et malgré plus de 60 ans d'exploitation civile en Allemagne, aucun site de stockage définitif n'a été trouvé. Il est frappant qu'un programme qui reproche à l'éolien de laisser son démantèlement aux générations futures veuille revenir à une technologie dont l'horizon de démantèlement se mesure en millénaires.

Subventions. Le prélèvement EEG a été supprimé en 2022. Les nouveaux projets éoliens sont désormais attribués par appels d'offres concurrentiels, et le prix d'adjudication moyen a récemment baissé, ce qui a permis à l'Agence fédérale des réseaux d'abaisser le prix plafond. Mais surtout, l'arithmétique des subventions ne saurait être menée à sens unique. Selon les calculs du [Fonds monétaire international](#), les subventions explicites aux énergies fossiles se sont élevées à environ 725 milliards de dollars dans le monde en 2024. En intégrant les dommages environnementaux et sanitaires non tarifés, le Fonds parvient à un ordre de grandeur de 6 700 milliards de dollars. Qui veut parler de subvention permanente tient là un sujet — simplement pas celui qu'il avait en tête.

Le paysage. Cela ne se discute pas à coups de chiffres, et il ne faut pas s'y essayer. Qu'un parc éolien modifie l'aspect d'un paysage est vrai ; que beaucoup le vivent comme une perte est un fait que la politique est tenue de prendre au sérieux. Mais cette perte doit être mise en balance avec d'autres transformations du paysage — les mines à ciel ouvert, les lignes à haute tension, le trait de côte à 3 degrés de réchauffement — et cette mise en balance n'a pas lieu dans le programme. Elle y est remplacée par l'idée qu'il existerait une option sans aucune intervention. Elle n'existe pas.

Prix et coûts

C'est ici que l'argument se retourne — et il se retourne contre ceux qui l'avancent. En Europe, les [marchés de gros de l'électricité](#) fonctionnent selon le principe du *merit order* : les centrales les moins chères produisent en premier, et le prix est fixé par la centrale la plus chère encore nécessaire à cette heure-là. En [Allemagne](#), la part conventionnelle de l'électricité fournie — en production nette, c'est-à-dire production brute moins consommation propre des centrales — s'établissait encore à 41,4 % en 2025. Tant qu'il en va ainsi, une centrale à gaz devient régulièrement l'installation marginale aux heures du soir et de l'hiver. Le [prix de l'électricité](#) dont se plaignent les ménages allemands — et qui compte parmi les plus élevés d'Europe — se compose des coûts d'approvisionnement, des coûts de distribution et de la marge, auxquels s'ajoutent les tarifs de réseau, les impôts, les taxes et les redevances. De ces composantes, seuls les coûts d'approvisionnement varient en cours d'année. Quand le prix s'envole, ce sont eux qui bougent. Et cette composante est, pour une large part, le prix du gaz. Chacun a appris en 2022 ce que cela signifie. Lorsque la Russie a réduit ses livraisons à l'Europe, les prix de gros du gaz sont montés à un multiple de leur niveau historique, et les prix de l'électricité ont suivi, parce que c'était le gaz qui les fixait. Aucune éolienne n'a fait cela. Aucune installation solaire non plus. Le mécanisme tenait à un combustible qu'il faut acheter à quelqu'un, faire venir de quelque part, et payer au prix que le vendeur peut imposer en temps de crise.

Le vent et le soleil n'ont pas de facture de combustible. Leur coût marginal est proche de zéro, et chaque heure où ils tournent est une heure où aucune centrale à gaz ne fixe le prix. Leur contribution à la facture d'électricité tient au capital et aux coûts de système ; leur contribution à l'exposition de cette facture aux prix des combustibles et au chantage géopolitique est négative. Ils sont la part du système qu'on ne peut pas frapper d'embargo, qu'on ne peut pas couper à une station de compression, et dont un gouvernement étranger ne peut pas revoir le prix au milieu d'un mois de février glacial.

La logique du programme fonctionne donc à l'envers. Une politique qui réduit la part de l'éolien ne fait pas baisser le prix dont l'AfD se plaint. Elle augmente le nombre d'heures où le gaz fixe ce prix, et elle accroît la vulnérabilité d'un pays — et d'un Land — à précisément le type de choc qui a produit la crise de 2022.

Ce que coûterait le remplacement de la production éolienne par du gaz importé

	Poste	Calcul	Mecklembourg-Poméranie-Occ. (2023)	Allemagne (2025)
(1)	Production éolienne, GWh	Statistiques ¹	11 565	131 170
(2)	Rendement centrale à gaz	Hypothèse ²	60 %	60 %
(3)	Besoin du gaz, GWh (thermique)	(1) ÷ (2)	19 275	218 617
(4a)		bas	30	30
(4b)	Prix du gaz, €/MWh	moyen	55	55
(4c)		haut	80	80
(5a)		(3) × (4a) ÷ 1 000	578	6 559
(5b)	Coût d'importation, M€³	(3) × (4b) ÷ 1 000	1 060	12 024
(5c)		(3) × (4c) ÷ 1 000	1 542	17 489
(6)	Facteur d'émission, t CO ₂ /MWh	UBA ⁴	0,202	0,202
(7)	Émissions de CO ₂ , Mt	(3) × (6) ÷ 1 000	3,894	44,161
(8)	Prix du CO ₂ , €/t	EU-ETS ⁵	77,87	77,87
(9)	Coût du CO₂, M€	(7) × (8)	303	3 439
(10a)		(5a) + (9)	881	9 998
(10b)	Surcoût économique, M€/an	(5b) + (9)	1 363	15 463
(10c)		(5c) + (9)	1 845	20 928

¹ Dernière valeur disponible pour le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, 2023 ; voir tableau 19.2 in: Statistisches Amt Mecklenburg-Vorpommern. (2026). Statistisches Jahrbuch 2025. Production brute d'électricité. Dernière valeur disponible pour l'Allemagne, 2025 ; voir Fraunhofer ISE. (2026). Energy-Charts. Production nette publique d'électricité en Allemagne 2025.

² Alors qu'une turbine à gaz ou une centrale à vapeur au gaz n'atteint qu'un rendement de 39 %, une centrale à cycle combiné gaz peut porter ce rendement jusqu'à 60 %. C'est le rendement le plus élevé qui est retenu ici, ce qui tend plutôt à sous-estimer le coût d'importation.

³ Au cours des cinq dernières années, les prix du gaz ont fortement fluctué, d'environ 25 euros par mégawattheure en 2024 à plus de 300 euros brièvement lors de l'année de crise 2022 ; la fourchette retenue reflète le corridor habituel. Ne sont pas compris les coûts d'investissement et d'exploitation des centrales à gaz nécessaires, qui n'existent pas à cette échelle, ni les coûts de réseau et de système. N'est pas non plus pris en compte le fait qu'une demande de gaz supplémentaire de cette ampleur ferait elle-même monter le prix. Le calcul sous-estime donc le surcoût réel.

⁴ Umweltbundesamt [Agence fédérale de l'environnement]. (2026), facteurs d'émissions de CO₂ par kWh pour l'électricité, le gaz naturel, le fioul domestique, la chaleur urbaine et les granulés.

⁵ Janvier à août 2026 ; voir Agence européenne pour l'environnement (2026), visualiseur de données du système d'échange de quotas d'émissions de l'UE (SEQE-UE).

L'ordre de grandeur peut se chiffrer. Selon les dernières données disponibles de l'[Office statistique du Land](#), les éoliennes du Mecklembourg-Poméranie-Occidentale ont produit 11,6 térawattheures d'électricité en 2023. Les remplacer par des centrales à gaz exigerait environ 19 térawattheures de gaz naturel, même avec la technologie la plus efficace disponible. En retenant un prix du gaz extrêmement

favorable de 30 euros par mégawattheure, la facture d'importation atteindrait près de 600 millions d'euros, auxquels s'ajouteraient 300 millions pour compenser quelque 3,9 millions de tonnes de CO₂. Rapporté à l'Allemagne entière — sur la base de la valeur la plus basse disponible pour la production éolienne allemande de 2025, la production nette publique rapportée par [Fraunhofer ISE](#), qui tend plutôt à sous-estimer le calcul —, on approcherait 6,6 milliards d'euros et 44 millions de tonnes, soit un surcoût d'environ 10 milliards d'euros au total (voir tableau). C'est de l'argent qui quitte le pays année après année pour une matière première disponible gratuitement au-dessus du Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, et singulièrement le long de sa côte baltique. Remplacer partiellement l'éolien par du charbon alourdirait encore la facture de CO₂.

Quel gaz de pipeline ?

Nul besoin de deviner. Le programme le dit lui-même. Sous l'intitulé « Nord Stream : une énergie sûre et abordable grâce au gaz de pipeline », il présente le gazoduc comme une pièce maîtresse de la politique énergétique et le qualifie d'« ancre de stabilité économique ». Il exige que « la ligne B encore intacte de Nord Stream 2 » soit « mise en service dans les meilleurs délais » et que les conduites endommagées soient « réparées sans délai ». La dernière phrase rend tout le reste superflu : « Les intérêts économiques de l'Allemagne doivent y être préservés indépendamment du système politique du pays fournisseur. »

Avec cela, l'AfD boucle elle-même la boucle. Le reproche fait à l'éolien était la dépendance ; le remède est un gazoduc vers la Russie. Le reproche était le manque de fiabilité ; le remède est le fournisseur qui a coupé le robinet à l'Europe en 2022. Le reproche était la hausse des prix ; le remède est le combustible dont la flambée a précisément gonflé les factures dont le programme se plaint.

Deux autres phrases méritent l'attention, car elles énoncent l'argument de ce commentaire dans les mots mêmes de son adversaire. La première : une diversification large des sources d'approvisionnement réduit la dépendance et protège des variations de prix extrêmes. C'est exact — et c'est la raison même d'étendre la production renouvelable, qui pousse la diversification à sa limite, jusqu'au point où le fournisseur disparaît. La seconde : protéger les infrastructures allemandes et faire valoir les intérêts allemands ne sont pas négociables. Cette phrase se tient directement derrière l'exigence de reprendre les livraisons de l'État même dont la coupure a déclenché la crise de 2022.

En droit, la revendication est de toute façon sans objet. Aucun parlement régional ne décide des [importations de gaz](#), et le [règlement \(UE\) 2026/261](#), arrêté entre le Conseil et le Parlement en décembre 2025 et entré en vigueur en février 2026, met fin au gaz de pipeline russe à la fin de septembre 2027 — dans des cas exceptionnels étroitement définis, début novembre 2027. Ce qui est promis ici ne peut pas être tenu à Schwerin.

Les deux piliers de ce programme ont une adresse au Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, et c'est la même. Les conduites de Nord Stream 1 et 2 arrivent à terre à Lubmin, à 2 kilomètres à peine de la centrale nucléaire de Greifswald. Celle-ci est à l'arrêt depuis 1990 et en cours de démantèlement depuis lors. Les gazoducs sont inertes, le réacteur se démonte, et le navire de regazéification qui n'y a acheminé du gaz que pendant 15 mois a été remorqué au loin depuis longtemps. L'avenir que promet ce programme est déjà le présent à Lubmin — avec une facture du type de celle que le tableau ci-dessus laisse entrevoir.

Les bénéficiaires d'un recul de la politique énergétique

Reste la vraie question : chaque kilowattheure qui n'est pas produit par le vent est un kilowattheure qu'il faut acheter, sous forme de combustible, à quelqu'un qui vend du combustible. Les producteurs mondiaux de pétrole et de gaz ont perdu leur pouvoir de fixation des prix au cours de la dernière décennie — non au profit d'un contrat, mais au profit d'une courbe de coûts. Tout ce qui freine cette courbe le leur restitue.

Cela ne constitue pas nécessairement une affirmation concernant les intentions d'une quelconque partie prenante, et aucune affirmation de ce type n'est d'ailleurs avancée ici. Il s'agit d'un constat d'effets, et les effets se lisent dans un bilan. Quand le ministère américain de l'Intérieur verse 1,22 milliard de dollars à RWE pour renoncer à 7 gigawatts d'éolien en mer, et que RWE investit ce produit dans le gaz naturel liquéfié, cette transaction a un bénéficiaire — et ce n'est pas le consommateur d'électricité américain. Dans le cadre de l'accord commercial transatlantique, l'Union européenne s'est parallèlement engagée à s'approvisionner en volumes considérables d'énergie aux États-Unis sur trois ans. Et lorsqu'on demande au Mecklembourg-Poméranie-Occidentale d'abroger son obligation de surface pour s'en remettre au gaz de pipeline russe, le vide ainsi créé ne sera pas comblé par rien.

L'opposition à l'éolien et l'exigence de gaz russe ne cohabitent pas par hasard dans ce programme. Ce sont deux faces d'une même politique.

L'Energiewende

Reste à savoir comment se porte réellement l'*Energiewende* au sens large — la cible véritable de l'attaque contre les éoliennes. Selon les dernières données de l'[Office statistique du Land](#), les renouvelables ont couvert près de 88 % de la production brute d'électricité du Land côtier de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale en 2023 — la valeur la plus élevée de tous les Länder allemands et environ une fois et demie la moyenne nationale. La houille et le gaz naturel réunis n'en fournissaient qu'un peu moins de 12 %. L'éolien à lui seul a fourni 11,6 des 19,1 térawattheures produits par le Land, soit plus de 60 % de sa production totale d'électricité — plus de dix fois la contribution des centrales à gaz. Le Land est producteur net depuis 2015 : il produit plus d'électricité renouvelable qu'il n'en consomme. Ce n'est pas une charge qu'on lui impose. C'est le déploiement de capacités de production le plus réussi depuis la réunification.

Et le déploiement ne faiblit pas. En 2025, 78 674 installations renouvelables du [Mecklembourg-Poméranie-Occidentale](#) ont injecté 11 179 mégawatts dans le réseau — environ 14 000 installations de plus que l'année précédente, presque toutes solaires. La puissance installée de ces installations solaires se rapproche désormais de celle de l'éolien, à 4 990 contre 5 738 mégawatts. À l'[échelle nationale](#), 2025 a été la meilleure année d'autorisations de l'histoire allemande, avec 20 765 mégawatts de capacités nouvellement approuvées et un délai moyen d'instruction ramené de 23,2 à 17,0 mois. Les appels d'offres sont sursouscrits, les prix d'adjudication moyens baissent, et l'Agence fédérale des réseaux a abaissé son prix plafond en conséquence. La concurrence fonctionne.

Le goulet d'étranglement se situe en aval du producteur. Les réseaux ne suivent pas le rythme de la production : c'est le raccordement, et non plus l'autorisation, qui bloque désormais. Le stockage à l'échelle requise n'émerge que maintenant. Et l'écart entre le nord et le sud est frappant : 54 % de toutes les capacités éoliennes autorisées depuis 2013 sont allées à la Basse-Saxe, au Schleswig-Holstein et à la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, contre 8 % seulement pour la Bavière et le Bade-Wurtemberg réunis — malgré une superficie plus vaste et une densité de population plus faible.

Notons qu'aucune éolienne ne figure sur cette liste. Ce qui freine l'*Energiewende*, ce n'est pas la production. C'est tout ce que le signal-prix ne porte pas de lui-même — précisément le niveau où porte l'attaque politique, comme l'a montré le « vent » américain. Abroger les objectifs de surface n'accélérera pas l'extension du réseau. Cela supprime la seule chose qui fonctionne déjà.

L'arithmétique des coûts ne tient pas davantage. Le programme range les indemnisations pour installations bridées parmi les coûts cachés. L'Agence fédérale des réseaux a publié les chiffres de 2025 : la [gestion des congestions](#) a coûté au total quelque 3,1 milliards d'euros. Sur ce montant, 433 millions d'euros ont servi à indemniser les installations éoliennes et solaires bridées. Les postes les plus lourds étaient le *redispatch* conventionnel, à plus de 1,2 milliard d'euros, et les centrales de réserve, à 1,4 milliard — des centrales fossiles, autrement dit. Seuls 3,5 % de la production renouvelable ont été bridés, plus de 96 % ayant atteint le réseau. Les coûts ont culminé en 2022, lorsqu'il fallait faire monter en puissance le gaz coûteux au sud tandis que l'éolien bon marché restait inerte au nord. La facture du *redispatch* monte avec le prix du gaz. C'est un argument pour plus de réseau, non pour moins d'éolien.

Jusqu'en 2024 incluse, c'étaient précisément les régions qui produisaient l'électricité de toute l'Allemagne qui payaient les tarifs de réseau les plus élevés. Les coûts de conversion du réseau étaient supportés là où se dressent les éoliennes, tandis que l'électricité était consommée ailleurs. C'était injuste, c'était mesurable, et cela a été corrigé : depuis le 1^{er} janvier 2025, ces coûts supplémentaires sont partagés à l'échelle nationale. Dans la zone de réseau de WEMAG, au Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, les [tarifs de réseau](#) des ménages ont baissé de près de 40 % — plus de 200 euros par an —, et d'environ un cinquième dans la zone E.DIS. Le gouvernement du Land à Schwerin réclamait cette réforme depuis des années.

Le deuxième volet du grief — les profits s'en vont, les riverains restent les mains vides — s'applique encore moins au Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, pour une raison dont le Land pourrait s'enorgueillir. Depuis le 28 mai 2016, sa [Bürger- und Gemeindenbeteiligungsgesetz](#) impose à quiconque construit un parc éolien de créer une société de projet dédiée et d'offrir au moins 20 % de ses parts aux riverains dans un rayon de 5 kilomètres et aux communes voisines, à un prix n'excédant pas 500 euros la part. La [Cour constitutionnelle fédérale](#) a confirmé la loi, pour l'essentiel, en 2022. En mars 2026, le parlement régional l'a amendée, donnant aux communes davantage de marge de négociation et étendant son champ aux parcs solaires. Le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale a ainsi ouvert une voie nouvelle à l'échelle nationale ; d'autres Länder ont suivi depuis.

Le dispositif est imparfait — des accords n'ont pas été trouvés dans tous les cas, ce qui a précisément motivé l'amendement. Mais l'affirmation selon laquelle celui qui a les éoliennes devant sa porte n'en retire rien est, dans ce Land, réfutée par la loi régionale depuis dix ans, confirmée par la plus haute juridiction du pays, et renouvelée quelques mois seulement avant la rédaction du programme de gouvernement.

Ces trois éléments sont la clé de la réussite de l'*Energiewende* : des réseaux et du stockage qui suivent le rythme d'une production déjà croissante ; un partage des charges entre régions, en place depuis 2025 ; et une part pour ceux qui supportent localement ce que le pays entier consomme. Deux de ces trois conditions sont remplies, ou en voie de l'être. Abroger les objectifs de surface n'en fait avancer aucune.

Une quatrième condition est rarement citée aux côtés des autres, parce qu'elle relève non de la politique énergétique mais de la politique économique extérieure. Dans la situation géopolitique actuelle, chaque kilowattheure produit sur place est aussi un instrument de réduction du risque : il n'a pas à être commandé, transporté, acheminé par conduite, ni acheté à un fournisseur dont les intérêts

peuvent heurter les siens. La part du gaz russe dans les importations de l'Union est tombée d'environ 45 % avant l'invasion de l'Ukraine à 19 % en 2024, et à une estimation de 13 % en 2025. En décembre 2025, le Conseil et le Parlement ont arrêté sa sortie définitive : le GNL d'ici à la fin de 2026, le gaz de pipeline d'ici à la fin de septembre 2027. Cette décision n'était pas une décision de politique climatique. C'était une décision de politique étrangère, et c'est la production renouvelable qui l'a rendue abordable.

La stratégie énergétique est ainsi devenue une composante du cadre plus large de la politique économique extérieure, et non quelque chose qui se tiendrait à côté. Parce qu'elle ne repose sur aucune relation d'approvisionnement, elle est le seul élément de la sécurité d'approvisionnement qu'aucun gouvernement étranger ne peut instrumentaliser. Qui freine le déploiement ne renonce pas seulement à une électricité bon marché ; il perd aussi une marge de manœuvre en politique étrangère et devra prendre ailleurs une dépendance. C'est exactement ce que propose le programme de gouvernement — qui énonce explicitement que le système politique du pays fournisseur ne doit y jouer aucun rôle.

Le magicien Freston

Bien moins souvent cité que l'attaque contre les moulins, un passage de *Don Quichotte* est pourtant plus instructif. La lance est en éclats. Cheval et cavalier gisent dans la poussière. Sancho fait observer, non sans raison, qu'il avait dit dès le départ qu'il ne s'agissait que de moulins. Et Don Quichotte de répondre : « [...] je pense, et ce doit être la vérité, que ce sage Freston, qui m'a volé les livres et le cabinet, a changé ces géants en moulins, pour m'enlever la gloire de les vaincre ; tant est grande l'inimitié qu'il me porte ! » Freston n'est pas une invention nouvelle. Peu avant, il avait déjà dû servir à expliquer la disparition d'une bibliothèque que le curé et le barbier avaient en réalité brûlée. Le magicien n'est pas inventé quand la réfutation survient — il est réemployé. C'est là un procédé frestonien.

Il décrit la structure de l'argumentation examinée ici. Cette conviction ne survit pas parce qu'elle est vraie. Elle survit parce qu'elle produit une explication de sa propre réfutation. Lorsque l'éolien et le solaire se révèlent l'électricité nouvelle la moins chère de la planète, la conviction qu'ils sont ruineux n'est pas révisée. On convoque alors un magicien : les chiffres masqueraient les coûts réels, les coûts de système n'apparaîtraient jamais dans le prix de l'électricité, les statistiques auraient été fabriquées par des parties intéressées. C'est à peu près ce que dit le programme du Mecklembourg-Poméranie-Occidentale.

Que ce ne soit pas une simple analogie littéraire, quatre épisodes le montrent, chacun attesté.

- *Infrasons*. Une agence fédérale s'est trompée d'un facteur de quatre mille, a reconnu l'erreur et retiré l'étude ; le ministre responsable a présenté ses excuses. L'affirmation figure toujours dans les programmes.
- *Pales de rotor*. Une interdiction de mise en décharge est en vigueur, des procédés de valorisation existent, et les services de recherche du Bundestag ont chiffré le taux de recyclage atteignable. Le programme écrit toujours que les pales ne sont pas recyclables.
- *Tarifs de réseau*. Le désavantage des régions productrices était réel ; il est corrigé depuis janvier 2025, avec un allègement de plus de 200 euros par ménage et par an dans certaines parties du Mecklembourg-Poméranie-Occidentale. Le programme s'en plaint toujours.
- *Participation*. Depuis dix ans, le Land impose que riverains et communes détiennent au moins 20 % des parts des nouveaux parcs éoliens. Le programme affirme toujours qu'ils repartent les mains vides.

Quatre réfutations, aucune révision — et quatre explications frestoniennes pour dire qu'elles ne comptent pas. La différence entre un argument et un tour de magicien tient à ceci : un argument énonce ce qui le réfuterait. Il vaut la peine de le formuler précisément. Ce commentaire serait faux, et les programmes auraient raison, si la part mondiale de l'éolien reculait au lieu d'atteindre un record ; si la Chine construisait des turbines pour l'exportation sans en exploiter dans son propre réseau ; si les capacités fossiles nouvelles étaient moins chères que les renouvelables nouvelles ; ou si le choc des prix de 2022 était venu du vent plutôt que d'un gazoduc. Rien de tout cela n'est le cas, et chacun de ces points peut être vérifié en une heure sur une source publiée.

Une erreur géante de politique énergétique

Et pourtant, ce serait une forme de magie à son tour que de prétendre que ces quatre réfutations règlent tout.

Une part dans les revenus ne remplace pas un horizon intact. Un tarif de réseau plus bas ne supprime pas les ombres portées. Et les offres de participation n'ont pas abouti dans tous les cas, comme l'amendement de 2026 le reconnaît lui-même. Le cœur du troisième grief demeure : dans toute transformation, les gains se dispersent et les pertes se concentrent. Qui abandonne cet équilibre au hasard fabrique précisément le ressentiment qu'il sera ensuite possible d'organiser. Que le Mecklembourg-Poméranie-Occidentale ait commencé à régler cet équilibre plus tôt que partout ailleurs ne rend pas la tâche plus facile. Cela démontre seulement qu'elle peut être résolue.

Il en découle une recommandation, et ce n'est pas de construire moins : c'est d'élargir la participation, d'accélérer l'extension du réseau et de maintenir le partage des charges — bref, de renforcer ce qui répond au grief plutôt que de supprimer ce qui ne l'a pas causé.

Et c'est très exactement là que réside le donquichottesque. L'erreur de Don Quichotte n'était pas de croire les moulins à vent dangereux : leurs ailes ont bel et bien brisé sa lance et l'ont jeté à terre. Son erreur était de ne pas pouvoir voir contre quoi il se battait — et le dommage qu'il causait n'en était, pour cette raison, que le sien propre.

Ici, il en va autrement. Le géant est un leurre, mais le grief qui a rendu des gens prêts à en voir un ne l'est pas. Cette attaque se paiera en volatilité accrue des prix, en vulnérabilité face à la prochaine crise d'approvisionnement, et par la restitution du pouvoir de fixation des prix à ceux qui vendent du combustible. Et la facture sera présentée aux ménages mêmes au nom desquels la lance avait été mise en arrêt.

Référence suggérée

Olters, J.-P. (2026). Le combat contre les moulins à vent : Illusions d'extrême droite, coûts bien réels. Commentaire N° 2026/05, OLTERS GmbH : Herrnburg. Disponible sur olters.eu.

Remarque

Les opinions exprimées dans ce commentaire sont celles de l'auteur.

OLTERS GmbH, Hauptstraße 76, 23923 Herrnburg, GERMANY. Contact: info@olters.eu